

## Les propositions-choc pour que les fonctionnaires coûtent moins cher à l'Etat

Par [Laurent Martinet](#)

Dans un rapport parlementaire, le député radical de gauche Alain Tourret propose de remettre en cause le statut des fonctionnaires et de sanctionner financièrement les collectivités qui embauchent. Choc ou toc?

Dépenses: "Il faut faire un choix entre les collectivités vertueuses et celles qui ne le sont pas".  
[afp.com/Nicolas Tucac](#)

Ce n'est qu'un rapport parlementaire pour avis. Mais il a pour ambition de décoiffer. Les rémunérations des quelque cinq millions de fonctionnaires représentaient "près d'un quart des dépenses publiques en 2012", explique le député radical de gauche Alain Tourret, soit 268 milliards d'euros. Comment [économiser 50 milliards en trois ans](#) pour réduire le déficit budgétaire de l'Etat, comme s'y est engagé le gouvernement, sans mettre la fonction publique à contribution? Alors que [le nombre de fonctionnaires est reparti à la hausse en 2012](#) (+0,3%), "aucune piste de réflexion ne doit être écartée a priori", assure le député. Il avance 20 propositions, dont voici les plus polémiques.

### "Rupture conventionnelle" pour les fonctionnaires

Introduire une possibilité de rupture conventionnelle du statut de fonctionnaire à la charge des employeurs publics, présentant des garanties équivalentes à celles prévues par le code du travail dans le secteur privé

C'est la fin de l'emploi à vie garanti pour les fonctionnaires. Contacté par L'Expansion, le député défend son idée: "Comme dans le secteur privé, la rupture conventionnelle résulte d'un commun accord. Le procédé est plus réfléchi qu'une démission qui peut avoir été imposée par les circonstances". Un de ses collaborateurs, élu lui même, précise: "Il y des salariés qui n'ont pas envie de travailler. Pendant plusieurs années, on les paye à ne rien faire. Financer leur licenciement coûtera moins cher à la collectivité".

"Contrairement à une idée reçue, le statut n'empêche en rien le licenciement des fonctionnaires", rappelle [le chercheur Emilien Ruiz](#) à L'Expansion. Sous de nombreuses conditions, qui le protègent de "l'arbitraire de décisions hiérarchiques ou politiques". Gilles Oberrieder, secrétaire général de la CGT Fonction publique, s'étonne du parallèle avec les contrats du secteur privé: "Quelle rupture conventionnelle? Il n'y a pas de contrat de fonctionnaire!" Il rappelle que les fonctionnaires peuvent déjà quitter, de leur plein gré, leur statut pour rejoindre le secteur privé. Quant à être payé à ne rien faire, ce n'est jamais une situation qui dure, assure-t-il. Une analyse partagée par Bernadette Groison, de la FSU: "Je ne vois pas quel est l'objectif de cette rupture conventionnelle. C'est le dialogue social qui doit permettre de faire évoluer les missions des fonctionnaires. Sinon, on est dans le dysfonctionnement". Pour Emilien Ruiz, la possibilité de rupture conventionnelle permet surtout de "remettre en cause le statut".

### Rétablissement du jour de carence

## Introduire une journée de carence d'ordre public, en cas de congé maladie ordinaire, dans le secteur public et le secteur privé

La journée de carence, non indemnisée, a été supprimée pour les agents publics par le gouvernement de Jean-Marc Ayrault. Sa réintroduction est également [une idée de Nicolas Sarkozy](#). Mais cette proposition semble également improbable à Gilles Oberrieder, qui rappelle que la journée de carence pour les fonctionnaires a été supprimée parce que les salariés du secteur privé, notamment dans les grandes entreprises, se voyaient payer leur trois jours de carence par l'employeur ou par la mutuelle en cas d'arrêt maladie. La rétablir pour les fonctionnaires serait donc discriminatoire. Plus étonnante encore, le rétablissement d'un jour de carence dans les entreprises qui ne le pratiquent pas: "Peut-on interdire à des acteurs privés de payer le jour de carence?", se demande Gilles Oberrieder.

Pour Bernadette Groison, ce débat sur le jour de carence est encore "une idée fausse sur la fonction publique". Les fonctionnaires ne sont pas "moins courageux que d'autres salariés", et ils ne sont "pas plus absentéistes que dans le secteur privé." Le jour de carence a déjà été essayé, et n'a rien donné "ni sur l'absentéisme ni sur les économies", assure-t-elle.

## Sanctionner les collectivités si elle embauchent

### Inciter les collectivités territoriales à geler ou réduire leurs effectifs à travers une exonération totale ou partielle de la baisse de la DGF l'année suivante

Alors que les collectivités vont faire face à [une baisse de 3,7 milliards d'euros de la dotation que leur verse l'Etat](#) en 2015, et qu'elles crient déjà famine, cette proposition risque d'agacer puisqu'elle revient à donner moins d'argent aux collectivités qui en ont le plus besoin pour payer leurs fonctionnaires. Mais Alain Tourret assume: "Puisqu'il faut diminuer la dotation, autant faire un choix entre celles qui sont vertueuses et celles qui ne le sont pas. L'Etat a déjà proposé d'augmenter la dotation des nouvelles intercommunalités. Si certaines veulent rester seules et continuer à embaucher, qu'elles l'assument". Même si ces postes correspondent aux transferts de compétence de l'Etat, comme quand il s'agit de création de crèches? "Ce n'est pas le cas de la plupart des postes qui ont été créés dans la fonction publique territoriale", assure Alain Tourret. "D'ailleurs, dans ma commune, il n'y a pas de crèches, mais des nounous, et cela se passe très bien", assure [le maire de Moul, dans le Calvados](#).

"L'argent public est devenu rare", rappelle Alain Tourret. "Soit on augmente les impôts, soit on diminue les dépenses". Mais pour Gilles Oberrieder, ses propositions ne sont "pas très sérieuses". Ce sont des mesures "dans l'air du temps", pour Bernadette Groison, qui estime que les dépenses des collectivités territoriales "servent aussi à aider le secteur privé." Variable d'ajustement budgétaire, les fonctionnaires? Non, assure pourtant Alain Tourret, mais la fonction publique, compte tenu de ses "avantages énormes", se doit d'être "exemplaire". Et surtout frugale.